

# Medscape

## Autotests HPV : une fausse bonne idée dans le dépistage du cancer du col ?

Marine Cygler

[AUTEURS ET DÉCLARATIONS](#)

13 juin 2022

Paris, France – Pour qu'un programme de dépistage fonctionne, il faut qu'un maximum de la population ciblée y participe. Or c'est souvent là que le bât blesse. Par exemple, 40 % des femmes qui devraient participer au dépistage du cancer du col de l'utérus ne le font pas. Comment améliorer l'adhésion ? L'Institut National du Cancer (INCa) propose de se tourner vers l'autoprélèvement : la patiente réalise elle-même, à domicile, un écouvillon vaginal, envoyé ensuite en laboratoire.

la réalisation d'un test HPV sur autoprélèvement doit être proposée lors de la relance aux femmes qui ne se font jamais ou insuffisamment dépistées

L'INCa a publié en mai un [référentiel](#) qui détaille la place de l'autoprélèvement dans le cadre du programme national de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus <sup>[1]</sup>.

A l'occasion du 45ème congrès de la Société Française De Colposcopie Et De Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV)<sup>[2]</sup>, le Pr Xavier Carcopino (Hôpital Nord, Marseille) est revenu sur les avantages mais aussi les limites de ces autotests.

Le vice-président de la SFCPCV a rappelé que l'Inca « avait énormément d'avance par rapport à la réalité du terrain ». De fait, le dépistage qui repose sur les Centres régionaux de dépistage des cancers (CRCDC) depuis 2018 peine toujours à se mettre en place. Pour lui, « parler d'autoprélèvement dans ce système qui n'est pas encore tout à fait ficelé, c'est un peu de la science-fiction ». A ce jour, aucun kit d'autotest n'a été validé ni reconnu de façon consensuelle, précise le spécialiste.

Pour autant, le principe de l'autoprélèvement a été mis en lumière au moment de la crise Covid car il permet de gérer soi-même son test de dépistage sans intervention d'un médecin pour le prélèvement.

Un autoprélèvement lors de la relance pour les femmes non-participantes

L'INCa précise que « la réalisation d'un test HPV sur autoprélèvement doit être proposée lors de la relance aux femmes qui ne se font jamais ou insuffisamment dépistées ». Comment cela devrait-il se passer ? Une invitation au dépistage est envoyée aux femmes de la population cible. Aux femmes qui n'auraient pas répondu à la première invitation, le CRCDC enverrait une nouvelle invitation avec un kit d'autoprélèvement.

Quels sont les avantages de l'autotest ?

Tout d'abord, l'autoprélèvement est efficace. « Plusieurs études, essais randomisés et méta-analyses, concluent que l'autoprélèvement a des performances équivalentes à un

prélèvement réalisé par un professionnel de santé », confirme le Pr Carcopino. Et l'absence d'intervention médicale est un autre avantage dans la mesure où cela diminue la consommation médicale dans un contexte d'accès difficile aux rendez-vous de gynécologie. Autre avantage : l'acceptation de la patiente. « C'est un point fondamental. Je vous rappelle les principes fondamentaux du dépistage : il s'adresse à des maladies fréquentes, pour lesquelles l'évolution est lente, où nous avons des traitements à proposer et où il existe des tests de dépistage. Mais il faut aussi que cela ne coûte pas trop cher et surtout que cela soit acceptable pour les patients », détaille Xavier Carcopino. Or d'après lui, l'acceptabilité pour l'autoprélèvement est bonne alors qu'aujourd'hui l'examen gynécologique, lui, n'est pas toujours bien accepté par les patientes. « L'autotest est un moyen de se passer de cette étape qui au point de vue de la pudeur et du confort de la patiente n'est pas toujours facile », poursuit-il.